



**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le six décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : AURIOU Jean-Pierre, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, GIGON Florence, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland, TORRENT CINCA Bibiana.

ABSENTS EXCUSES : CLAUDE Pascal

| | |
|--|--------------------------|
| Date de convocation : 21 Novembre 2022 | Membres en exercice : 11 |
| Date d'affichage : 21 Novembre 2022 | Membres présents : 10 |
| | Membres votants : 10 |
| | Pouvoirs : / |

Ordre du jour :

1. Approbation CR du 25.10.22
2. Etude remplacement chaudière mairie
3. Renouvellement Assurances CDG (Centre De Gestion)
4. Coupe sanitaire de bois ONF
5. Fermeture Mairie
6. Achat terrain trottoirs Rue de Saint Dizier
7. Organisation de fin d'année (Noël des enfants et Repas des anciens)
8. Divers

1. Approbation CR du 25.10.22

Le compte rendu du 25 Octobre 2022 du conseil municipal est approuvé.

2. Etude remplacement chaudière mairie

Il s'agit d'une étude pré opérationnelle permettant de fixer les contours techniques et les volumes financiers nécessaires.

L'étude PLANAIR décrit le scénario technique et fixe le montant estimé à 169 941 €.

Le conseil municipal donne son accord pour l'étude et autorise le maire à rechercher les sources de financement ou subventions nécessaires à ce projet. Il autorise également le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

3. Renouvellement Assurances CDG

C'est un contrat groupe « Tous risques avec maladie ordinaire » des agents.
C'est Groupama qui a été retenu pour l'assurance. Le taux médian est de 9.43 %.

Le conseil municipal donne son accord pour ce nouveau contrat et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

4. Coupe sanitaire de bois ONF – Année 2023 -

- Le conseil municipal a fixé le montant total du prix du stère à 10 € pour les affouagistes et à 46 € pour les stères en bord de chemin pour les bois effectués par le bûcheron.
- Le problème de la destination de la coupe sanitaire est non réglé. En effet, la Mairie est en suspens d'un destinataire.

5. Fermeture Mairie

La Mairie sera fermée du lundi 26 Décembre au vendredi 30 Décembre 2022 inclus.

6. Achat terrain trottoirs Rue de Saint Dizier

L'achat du terrain se ferait en totalité. Le prix d'achat est fixé à 7000 € l'are.

La répartition de l'achat se fait comme suit :

- Mr BOUGAUD : 7 m² => 497.00 €
- Mme PROFILET : 15 m² => 1 065.00 €
- Mr BAMBERGER : 31 m² => 2 201.00 €
- Mr CLAVEQUIN : 37 m² => 2 627.00 €
- Mme VALLAT : 62 m² => 4 402.00 €

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat du terrain, hormis Bibiana TORRENT CINCA et Jean-Pierre AURIOU, qui s'abstiennent.

Ils autorisent le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

Cette décision sera envoyée au contrôle de légalité, puis un courrier sera remis aux propriétaires.

7. Organisation de fin d'année (Noël des enfants et Repas des anciens)

- Noël des enfants : Les livres ont été achetés et sont emballés. Le clown « Mélasse » est l'invité cette année pour le spectacle. Pour la mise en place de l'évènement, l'aide des personnes du conseil municipal est nécessaire le matin et pour le rangement de la salle.
- Repas des aînés : L'aide du conseil municipal est également nécessaire. Il a été retenu le menu suivant : feuilleté aux champignons, mignon de veau, fromage et dôme rubis framboises. Pour l'apéritif, chacun aura une assiette identique, avec des amuses bouches achetées. Pas de fait maison cette année.

Jeudi 15 Décembre, l'achat des fournitures (nappes, serviettes, ...) sera effectué.

8. Divers

- La fédération de pêche / chasse organise deux matinées de nettoyage : 25 Mars 2023 et 13 Mai 2023.
- Dès Janvier 2023, un nouvel autocollant sera à coller sur les poubelles jaunes pour préciser les nouvelles conditions de tri des emballages plastiques.
- Mesdames MASSON et INNOCENTI seront les agents recenseurs, et recevront une rémunération forfaitaire de 791 €, divisée par deux.
- Les vœux du Maire se dérouleront le vendredi 13 Janvier 2023 à 20h, à la salle communale.
- Bibiana TORRENT CINCA signale des gros cailloux, des tranchées, sur le trottoir Rue de Saint Dizier, au niveau des constructions des maisons. Elle demande également la possibilité de mettre des panneaux pour les jours de chasse ; demande à faire aux chasseurs.
- Le 09 Décembre 2022, le « Relais Est » a installé une benne de recyclage de textiles vers les bennes à verre sur le Mont.

***Prochain conseil municipal : le 07.02.2023 à 20h
Réunion préparatoire : le 31.01.2023 à 20h***

*Monsieur le Maire,
Jean-Jacques DUPREZ*